

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 104-2017
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2017.RRGR.303

Déposée le: 15.05.2017

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Oui
Déposée par: CFor (Zäch, Burgdorf) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 08.06.2017

N° d'ACE: du
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Couplage des crédits pour le Campus BFH de Berne et le Campus TF à Berthoud

Le Conseil-exécutif est chargé, lors de la session de mars 2018, de présenter au Grand Conseil le crédit pour l'organisation d'un concours d'architecture pour le Campus TF à Berthoud en même temps que le crédit d'étude du Campus Weyermannshaus à Berne.

Développement :

En décembre 2016, la direction de la Haute école spécialisée (BFH) avait créé la surprise en annonçant la division des départements gestion, santé et travail. Au vu des négociations intenses qui avaient entouré le rapport sur le regroupement des sites de la Haute école spécialisée bernoise, cette décision a suscité un certain agacement. La Commission de la formation (CFor) a ensuite traité la décision, la communication sur ce thème et les éventuelles conséquences sur les prochains crédits pour le Campus Berne et Berthoud. Après avoir discuté avec la Direction de l'instruction publique et la Haute école spécialisée bernoise (BFH) et en dépit des revendications contraires, la CFor a décidé, en mars, de ne pas revenir sur la question de la concentration des

sites de Berne et Berthoud. Elle a pris acte que tous les projets planifiés ont démarré à Berthoud aussi.

Afin toutefois que l'Emmental et la Haute-Argovie croient en la réalisation de tous les projets planifiés, également à Berthoud, il est important de libérer le premier crédit en faveur du site de Berthoud durant cette législature (mars 2018). La décision devra être prise en même temps que celle pour le crédit d'étude du Campus Berne. Le parlement actuel, qui a travaillé intensivement aux deux projets à Berne et à Berthoud, peut ainsi poser les jalons contraignants.

Motivation de l'urgence : L'adoption de la présente motion charge le Conseil-exécutif de soumettre au Grand Conseil le crédit pour le concours d'architecture du Campus TF dès mars 2018. Afin que le Conseil-exécutif puisse accélérer les travaux préparatoires et respecter tous les délais nécessaires au traitement de ce projet au Grand Conseil, une décision doit impérativement être prise lors de la session de juin 2017.